

Renens, le 27 novembre 2023

Présentation du budget 2024

Le budget de la Commune de Renens présente un excédent de charges d'exploitation de CHF 6'109'600.-, après prélèvement dans le fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de CHF 1'500'000.-. La marge d'autofinancement s'élevant à CHF 105'100.-, la Municipalité devra recourir à l'emprunt pour financer les investissements 2024 prévus à hauteur de CHF 44'405'000.-.

La Municipalité admet la nécessité de renforcer son administration en personnel supplémentaire (4.05 EPT) afin d'assurer un bon fonctionnement de l'Administration communale.

Concernant les charges monétaires des biens, services et marchandises, il a été tenu compte du passage de la TVA de 7.7% à 8.1% en 2024. Les autres charges monétaires de fonctionnement ne se trouvant pas directement sous le contrôle de la Municipalité sont similaires au budget précédent, avec cependant une augmentation de charges liées au trafic régional et urbain de près de CHF 0.7 million.

La marge d'autofinancement qui se dégage du budget 2024 reste donc trop faible vis-à-vis des investissements à venir. Le recours à l'emprunt sera nécessaire. Cependant, la Municipalité n'entend pas pour autant freiner les investissements estimés en 2024 à CHF 44.4 millions (subventions et participations de tiers déduites). Il s'agit tant de projets d'importance cantonale (tram, bus à haut niveau de service) que communale (réfection et rénovation du stade du Censuy, assainissement du réseau d'éclairage public et réfection du réseau d'évacuation et d'épuration des eaux).

Dans un contexte inflationniste, la Municipalité va poursuivre en 2024 une politique budgétaire rigoureuse tout en garantissant le maintien et le développement des prestations proposées à la population.

Renseignements :

Jean-François Clément, Syndic, 079 645 79 77